



Question écrite posée le lundi 30 septembre 2019

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission de loi

À Mme Frédérique VIDAL
Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche
et de l'innovation

Pérenniser la mémoire des mouvements étudiants

M. Stéphane Peu attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la pérennisation du travail de mémoire et d'archives de la vie des mouvements étudiants.

La disparition de personnalités telle que M. Paul Bouchet qui, avec d'autres, ont mené un travail de transmission de « mémoires étudiantes » de l'engagement politique, syndical et citoyen, notamment sur plusieurs périodes historiques intenses (résistance, décolonisation, ou encore « années 1968 »), est une interpellation pour notre Nation et les pouvoirs publics. En effet, s'agissant d'un travail d'intérêt général, qui contribue à nourrir un travail de construction vivante de la citoyenneté, il ne saurait reposer exclusivement sur la bonne volonté des seuls « militants » de ce travail de mémoire, notamment avec la disparition progressive des témoins et acteurs qui l'ont engagé.

Vous conviendrez avec moi, Madame la Ministre que tous les efforts pour la conservation, la valorisation et la transmission de ces mémoires collectives de mouvements étudiants doivent être accomplis.

L'association Cité des mémoires étudiantes créé en 2008 qui a vocation de collecter, inventorier et valoriser ces archives bénéficiait d'une convention de partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur qui a pris fin en 2018. C'est l'ensemble de son travail qui est menacé.

M. le député souhaite connaître, Madame la Ministre, les dispositions que vous entendez prendre pour prolonger ce soutien et plus largement pour contribuer à la pérennisation de ce travail.

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis



01 41 68 21 89



contact@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur



Stéphane Peu



Stephane1peu



Abonnez vous
à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à
newsletter@stephanepeu.fr

Farid Aïd

Député suppléant

Farid.aid.2020@gmail.com

LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE